

## BUDGET ANNEXE CENTRE D'AFFAIRES PIERRE CARMEN

# COMPTE ADMINISTRATIF 2023

### FONCTIONNEMENT

Le total des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023 s'élève à 111 495,28 €, soit un taux de réalisation de 43,00 %.

Les recettes s'élèvent quant à elles à 91 594,96 € soit un niveau d'exécution de 34,48 %.

La section de fonctionnement se solde donc par un **déficit de 19 900,32 €**. Avec le résultat antérieur reporté de 27 920,36 €, **le résultat cumulé est en déficit de 47 820,68 €**

DEPENSES		2023		2022
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	Réalisé	
002	Solde d'exécution de fonctionnement reporté	27 920,36 €	0,00 €	
011	Charges à caractère général	52 470,00 €	31 926,29 €	42 027,81 €
012	Charges de personnel	4 200,00 €	4 200,00 €	4 100,00 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	105 656,00 €	0,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	74 940,67 €	74 940,67 €	74 842,74 €
66	Charges financières	428,50 €	428,32 €	1 587,96 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>265 615,53 €</b>	<b>111 495,28 €</b>	<b>122 558,51 €</b>
<i>Niveau de réalisation</i>			<i>43,00 %</i>	

RECETTES		2023		2022
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	Réalisé	
002	Excédent antérieur reporté			0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	41 615,53 €	41 615,53 €	41 615,53 €
70	Produits des services	12 000,00 €	12 441,35 €	13 858,57 €
75	Autres produits de gestion courante	36 000,00 €	37 130,58 €	34 719,25 €
77	Produits exceptionnels	176 000,00 €	407,50 €	0,00 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>265 615,53 €</b>	<b>91 594,96 €</b>	<b>90 193,35 €</b>

*Niveau de réalisation* 34,48 %

*Résultat sur l'exercice (déficit)* - 19 900,32€ -

*Résultat antérieur reporté (déficit)* - 27 920,36€ -

*Résultat cumulé (déficit)* - 47 820,68€ -

# INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le



ID : 070-247000722-20240306-034\_2024-DE

Le total des dépenses d'investissement s'élève à 67 874,31 €, et les recettes à 74 940,67 €, soit respectivement 23,72 % et 26,19 % des crédits votés.

Ainsi, la section d'investissement se clôture avec un excédent de 7 066,36 €. Avec le résultat antérieur reporté de 105 527,31 €, le résultat cumulé de l'exercice 2023 s'élève à 112 593,67 €.

DEPENSES		2023		2022
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé	Réalisé
020	Dépenses imprévues (investissement)	4 296,92 €	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	41 615,53 €	41 615,53 €	41 615,53 €
16	Remboursement d'emprunts	20 866,53 €	20 866,53 €	26 618,73 €
21	Immobilisations corporelles	111 052,00 €	5 392,25 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours	108 293,00 €	0,00 €	802,00 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>286 123,98 €</b>	<b>67 874,31 €</b>	<b>69 036,26 €</b>

*Niveau de réalisation* 23,72 %

RECETTES		2023		2022
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé	Réalisé
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	105 527,31 €	0,00 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	105 656,00 €	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	74 940,67 €	74 940,67 €	74 842,74 €
16	Emprunts et dettes assimilées			739,99 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>286 123,98 €</b>	<b>74 940,67 €</b>	<b>75 582,73€</b>

*Niveau de réalisation* 26,19 %

*Résultat sur l'exercice (excédent)* 7 066,36 €

*Résultat antérieur reporté (excédent)* 105 527,31 €

*Résultat cumulé (excédent)* 112 593,67 €

<i>Résultat final des 2 sections de l'exercice (déficit)</i>	- 12 833,96€
--	--------------

<i>Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)</i>	64 772,99€
--	------------

# COMMENTAIRES SUR LE C.A. 2023

## Fonctionnement

### Dépenses

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le



ID : 070-247000722-20240306-034\_2024-DE

**Le chapitre 002** « *Résultat de fonctionnement reporté* », reprend le déficit de l'exercice 2022 soit la somme de **27 920,36 €**.

**Au chapitre 011** « *Charges à caractère général* » les dépenses s'élèvent à **31 926,29 €**, soit un taux de réalisation de **60,85 %**. Ce chapitre concerne essentiellement les dépenses liées aux charges du bâtiment : eau pour **244,59 €**, électricité pour **3 036,97 €**, chauffage pour **10 160,39 €**, fournitures d'entretien pour **1 126,75 €**, petit équipement pour **420,12 €**, entretien et réparations de bâtiments pour **75 €**, frais de maintenance pour **2 341,28 €**, assurance pour **1 435,87 €**, honoraires pour Soliha **1 092,50 €**, frais de téléphone pour **671,37 €** et la taxe foncière pour **7 634 €**, les régularisations de charges pour **3 279,95 €** et des écritures de régularisations des rattachements de 2022 pour **407,50 €**. A noter des honoraires Soliha non mandatés sur l'exercice.

**Le chapitre 012** concerne les « *Charges de personnel* » affectées à l'entretien du Centre d'Affaires pour un montant de **4 200 €**, soit un taux de réalisation de **100 %**.

**Le chapitre 023** est affecté au virement à la section d'investissement budgété à hauteur de **105 656 €**, ne fait pas l'objet d'une réalisation.

**Le chapitre 042**, « *Opérations d'ordre entre sections* » est conforme aux prévisions budgétaires, il correspond aux amortissements des biens pour **74 940,67 €**.

**Le chapitre 66**, « *Charges financières* » reprend la part des intérêts de l'emprunt souscrit auprès de la Banque Populaire, pour **428,32 €**. Ce prêt est terminé depuis le mois de septembre.

### Recettes

**Au chapitre 042**, « *Opérations d'ordre de transfert entre sections* », on retrouve les amortissements des subventions pour **41 615,53 €**.

**Au chapitre 70**, « *Produits des services* », **12 441,35 €** ont été refacturés aux locataires au titre des charges locatives.

**Le chapitre 75** « *Autres produits de gestion courante* » concerne les loyers encaissés pour les entreprises : *Delplanque, Gaussin, Itinéraires Architecture, Créa2I* et les locations de salles pour **37 130,58 €**.

Pour le **chapitre 77** « *Produits exceptionnels* » sur les **176 000 €** prévus au budget la vente au cabinet *Delplanque* ne s'est pas encore concrétisée, mais **407,50 €** de régularisations des écritures de rattachements sont passées.

## Investissement

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 070-247000722-20240306-034\_2024-DE

### Dépenses

Le chapitre 020 est dédié aux « *Dépenses imprévues* ». Les 4 296,92 € inscrits au budget, n'ont pas été mobilisés.

Le chapitre 040, « *Opérations d'ordre de transfert entre sections* » concerne les amortissements des subventions pour 41 615,53 €. Ce chapitre reprend les mêmes éléments qu'en recette de fonctionnement au chapitre 042, il est conforme au budgétisé.

Le chapitre 16 « *Emprunts et dettes assimilées* » s'élève à 20 866,53 €. Il comprend la part en capital du remboursement de l'emprunt auprès de la Banque Populaire pour 20 163,45 € et les dépôts et cautionnements reçus pour 703,08 € (remboursement du dépôt de garantie à SKILZ).

Au chapitre 21 « *Immobilisations corporelles* » 5 392, 25 € ont permis d'acheter le projecteur.

Le chapitre 23 « *Immobilisations en cours* » 108 293 € ont été inscrits mais non utilisés.

### Recettes

Le chapitre 001, « *Solde d'exécution de la section d'investissement reporté* », la somme de 105 527,31 € reprend le report en investissement de l'année 2022.

Le chapitre 021, concerne le virement de la section de fonctionnement budgétisé à hauteur de 105 656 € qui n'est pas réalisé.

Le chapitre 040 « *Opérations d'ordre entre sections* » concerne les amortissements des biens pour 74 940,67 €. Il reprend les mêmes éléments qu'en dépenses de fonctionnement au chapitre 042.

→ *La section de fonctionnement du budget annexe du Centre d'Affaires Pierre Carmien 2023 se clôture par un déficit de 19 900,32 € auquel s'ajoute le déficit antérieur reporté soit 27 920,36 €, ce qui se traduit par un déficit cumulé de 47 820,68 € en fonctionnement cette année. Ce déficit s'explique par une baisse du nombre de cellules louées.*

→ *La section d'investissement se clôture avec un excédent de 7 066,36 €. Avec l'excédent reporté de 105 527,31 €, le résultat cumulé d'investissement pour l'exercice 2023 s'élève à un excédent de 112 593,67 €.*

→ *Globalement le budget du CAPC se solde par un résultat cumulé excédentaire des deux sections confondues de 64 772,99 €.*

# APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE

## ADMINISTRATIF 2023

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 070-247000722-20240306-034\_2024-DE



Il est proposé d'approuver le compte de gestion et le compte administratif du budget annexe Centre d'Affaires Pierre Carmien celui-ci étant conforme au compte de gestion du percepteur.

DEPENSES :

Section de fonctionnement :	111 495,28 €
Section d'investissement :	67 874,31 €

RECETTES :

Section de fonctionnement :	91 594,96 €
Section d'investissement :	74 940,67 €

## REPRISE DE RESULTAT

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du Compte administratif. Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- les rattachements de fonctionnement 2023
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Il est donc proposé au conseil communautaire d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
<b>Fonctionnement</b>	-27 920,36 €	-19 900,32 €	-47 820,68 €
<b>Investissement</b>	105 527,31 €	7 066,36 €	112 593,67 €

Pour l'affectation des résultats, il n'y a pas de restes à réaliser.

AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET CAPC	
Résultat de fonctionnement à affecter en 2024 (déficit)	-47 820,68 €
Solde d'Investissement (Excédent)	112 593,67 €
Solde des restes à réaliser d'investissement (Recettes – dépenses)	€
Excédent de financement en investissement (Excédent d'investissement – Restes à réaliser)	€
<b>AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits</b>	
1 Affectation au R/1068	0,00 €
2. Report en fonctionnement au D/002	47 820,68 €
3. Report en investissement au R/001	112 593,67 €